



235, rue de l'Isle - BP 10040 - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 - Fax 04 79 05 25 38
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

Pédagogie appliquée à l' Emploi de Formateur Premiers Secours

Nos sessions 2018 : 30 janvier au 03 février / 07 au 11 mai / 30 juillet au 03 août / 19 au 23 novembre /
17 au 21 décembre

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous des renseignements sur votre formation, ainsi qu'un dossier d'inscription que vous voudrez bien nous retourner dûment complété afin d'être inscrit à la formation:

- 1 photo récente

La Croix-Rouge française est habilitée à passer une convention avec votre entreprise dans le cadre de la Formation Professionnelle.

Pour bénéficier de cette mesure, **consultez votre employeur.**

Une convention établie en double exemplaire par nos soins lui parviendra pour signature. Au cours de la formation seront établis le certificat de présence et la facture.

Votre inscription peut également se faire à titre individuel.

Pour un financement de ces formations, renseignez-vous auprès du PRAO et du CARIF/OREF.

Nos formations PAE PS sont référencées sur leur site: ref 26_81545

<http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>

<http://www.rhonealpes-orientation.org/>

Merci de bien vouloir nous consulter pour tout devis, demande de tarif ou convention de formation.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître votre décision le plus tôt possible. Vous pouvez arriver la veille de la formation (avant 20 heures impérativement).

La formation commence à 8h30 heures le premier jour et se termine aux alentours de 16 heures le cinquième jour.

Vous pouvez être accompagné(e), la région offrant des possibilités de visites.

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LA DIRECTRICE
B. MARGUERON



235, rue de l'Isle - BP 10040 - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 - Fax 04 79 05 25 38
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

RÉSERVÉ À LA DIRECTION DU CENTRE :

<i>Arrivée</i>	<i>Acompte</i>
----------------	----------------

A retourner **dernier délai** 1 mois avant le début du stage avec :

- 1 photo récente
- la photocopie des diplômes (ou attestations) : PSE2 à jour de formation continue (2016) et PIC F
- photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité (commission préfectorale)

Ecrire lisiblement en capitale d'imprimerie.

DOSSIER D'INSCRIPTION
**Pédagogie appliquée à l'Emploi de
Formateur Premiers Secours**

SESSION DU : / AU : / / 2018

Arrivée prévue le : à H en train en voiture

N° NIVOL (*réserve CRF*) : Civilité : Mme Mr

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance : / /19..... Lieu : Dépt :

Pays de naissance : Nationalité :

Adresse exacte et complète :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél dom : Tél trav : Portable :

E-mail :

Profession précise :

Personne à prévenir en cas d'accident

NOM, Prénom :

Téléphone :

<p>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (à remplir par l'employeur)</p> <p>Je soussigné, (titre et qualité)</p> <p>Raison sociale de l'employeur</p> <p>Sollicite l'inscription de M Mme</p> <p>Dans le cadre de la formation professionnelle continue (incidence à l'application de la loi N° 71.575 du 16 Juillet 1971) et m'engage à honorer la facture établie par la Croix-Rouge française, organisme formateur.</p>	<p>CACHET ET SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR</p>
--	---

Participant présenté par la Croix-Rouge française

Afin de bénéficier du FONDS DE FORMATION et de n'avoir à supporter que les frais de déplacement et d'éventuels frais supplémentaires (arrivée la veille,...) le NIVOL est indispensable:

N° NIVOL :

Merci de nous indiquer à qui doivent être facturés les frais supplémentaires (arrivée la veille,...) :

DT. U.L. autre (précisez) :

Numéro de la structure :

Attention : Si rien n'est précisé, ces frais supplémentaires seront facturés à la DT .

Afin que l'inscription soit validée, il est nécessaire que les données du participant soient à jour dans la base contacts (formations, adresse, ...) et que les accords ci-dessous soient donnés :

Le président de la DT ou par délégation le D.T.U.S. ou le D.T.U.S.A. Formation
(nom prénom, fonctions et cachet de la DD ou DT)

Cochez la formule choisie :

- Enseignement et pension complète.
- Enseignement et repas de midi uniquement.

MERCI DE COMPLETER CI-DESSOUS :

Je viens à cette session avec un ordinateur portable sur lequel une clé USB peut être connectée :

Oui : Non :

Aptitude médicale :

Je certifie sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication d'ordre médical à communiquer à la Croix-Rouge française qui pourrait entraver le plein exercice des activités liées à cette formation. J'atteste avoir été vacciné contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite et avoir été informé qu'il était recommandé un rappel tous les 20 ans (tous les 10 ans à compter de 65 ans) ainsi qu'une vaccination contre l'hépatite B pour les secouristes. A défaut d'être à jour de mes vaccinations, je m'engage à en informer le médecin référent de la Croix-Rouge française, soit directement, soit par l'intermédiaire de mon médecin.

Les frais de gestion de votre inscription (180 euros) seront systématiquement facturés en cas d'annulation ou de non participation.

Date :

Signature du participant :

J 1	J 2	J 3	J 4	J 5
<p>8h30 Présentations</p> <p>Compétences du formateur PS du plan de formation et de l'évaluation FPS</p> <p>Compétences des PSE 1 et PSE 2</p> <p>Les outils pédagogiques</p>	<p>Entretien du matériel, règles d'hygiène</p> <p>L'étude de cas et l'exposé</p> <p>La démonstration pratique</p>	<p>Le contrôle continu et l'évaluation certificative</p> <p>La démonstration pratique dirigée</p> <p>Le cas concret</p>	<p>Le cas concret et les évaluations en formation PSE</p> <p>La séquence pédagogique</p>	<p>L'évaluation en formation PSE, dossiers de suivi</p> <p>Analyse d'un plan de formation</p>
Repas				
<p>Les aspects pédagogiques et organisationnels</p> <p>Textes officiels</p> <p>Les techniques pédagogiques en formation PSE</p> <p>Evaluation quotidienne</p> <p>Entretiens individuels</p> <p>Préparation de la démonstration pratique</p>	<p>La démonstration pratique</p> <p>La démonstration pratique dirigée</p> <p>Le cas concret</p> <p>L'évaluation formative</p> <p>Evaluation quotidienne</p> <p>Entretiens individuels</p> <p>Préparation du cas concret</p>	<p>Le cas concret et les évaluations en formation PSE</p> <p>Evaluation quotidienne</p> <p>Entretiens individuels</p> <p>Préparation de la séquence pédagogique</p>	<p>La séquence pédagogique</p>	<p>La formation continue des équipiers</p> <p>Entretiens individuels</p> <p>Evaluation de la formation</p> <p>Fin de formation</p>